

Madame, Monsieur, Chers-ères élèves,

Les annonces du président de la République du 31/03/2021 nous amènent à mettre en œuvre un nouveau plan de continuité pédagogique du mardi 06 avril au vendredi 30 avril 2021.

Les élèves de tous les niveaux sont « à la maison » durant toute cette période.

Les vacances scolaires sont déplacées du 10 au 25 avril 2021.

Le calendrier pour les 4 prochaines semaines est le suivant :

SEMAINE 6/04 AU 9/04	SEMAINES DU SAMEDI 10 AU DIMANCHE 25/04	SEMAINE 26/04 AU 30/04	SEMAINE 3 AU 7 MAI
Cours à la maison Le lundi 5/04 est férié	VACANCES	Cours à la maison	Retour au lycée selon des modalités adaptées (définies en fonction de la situation sanitaire notamment)

### **Modalités pratiques de mise en œuvre**

En fonction de leur organisation pédagogique, les professeurs proposent le travail à distance selon les modalités habituelles et/ou organisent des classes virtuelles (cours, bilans, suivis de classe).

### **Quelques pistes pour aider les élèves à s'organiser :**

#### **EMPLOI DU TEMPS**

- ✓ Respecter au maximum l'emploi du temps des classes et des cours pour rythmer le quotidien
- ✓ Adapter temps scolaire et personnel
- ✓ Pas de classes virtuelles (CV) en dehors des heures de l'emploi du temps (8h30-18h).

#### **TRAVAIL**

- ✓ La charge de travail doit être adaptée au distanciel, et être équilibrée.
- ✓ Mise en ligne des contenus de cours, des travaux à rendre et des liens mis à disposition (notamment les classes virtuelles) sur Pronote **au plus tard la veille** pour que chaque élève puisse organiser sa journée de travail au plus près de son EDT habituel

#### **COMMUNICATION**

- ✓ Une seule interface pour la communication professeurs / élèves : Pronote
- ✓ En cas de besoin, le mail ou le téléphone peut être utilisé pour le lien lycée / familles.
- ✓ Régulation des communications numériques  
 Nous vous remercions de limiter les communications par messagerie aux horaires d'ouverture habituels de l'établissement et d'éviter les sollicitations durant les soirées, le week-end et les vacances. Merci de votre compréhension.

➔ Perte de code Pronote : mail sur le formulaire de contact sur le site du lycée

### **Suivi des élèves**

M. Malgorn a en responsabilité le niveau 2de, les 1ère STMG 1 et 2, la 1ère 7 en lien avec Mme Vanbelle (CPE).

M. Bourchanin a en responsabilité le niveau Terminale, le niveau 1ère 1 à 6 en lien avec M. Diallo (CPE).

- ✓ Les assistants-tes d'éducation et les CPE prendront contact avec les familles pour une prise de nouvelles régulière. Ils vous laisseront un message en cas de non-réponse en vous proposant un horaire de rappel.

- ✓ Les professeurs s'assureront de la bonne continuité des apprentissages auprès des élèves par divers moyens (classes virtuelles, retour des travaux, connexion à Pronote, etc.).
- ✓ Une cellule d'écoute et de veille quotidienne est mise en place au lycée, assurée par les CPE Mme Vanbelle et M. Diallo, l'assistante sociale Mme Mauri et l'infirmière Mme Pezet, ainsi que par la direction. Les professeurs principaux sont chargés de faire remonter les difficultés rencontrées par les élèves (décrochage, stress, démotivation, etc.).  
Vous êtes invités à nous signaler tout type de problème soit au professeur principal, soit par mail via le site du lycée.
- ✓ Les Psychologues éducation nationale en charge de l'orientation (PsyEN) maintiendront au maximum leurs rendez-vous par téléphone avec élèves et familles.
- ✓ En complément, une cellule académique d'écoute et de soutien psychologique destinée aux élèves, aux familles et aux personnels est activée.  
Elle fonctionne du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, au numéro suivant: 0800 979 001 (n° gratuit).

### **PRET DE MATERIEL (ORDINATEUR PORTABLE)**

Nous avons déjà distribué une trentaine d'ordinateurs portables à nos élèves. Le lycée est autorisé à les prêter aux élèves n'en disposant pas ou aux élèves dont le matériel à domicile est partagé par plusieurs membres de la famille, afin de faciliter la continuité pédagogique à domicile. Un contrat de prêt est établi.

POUR RAPPEL - La famille sollicite le lycée par courriel : [ce.0500082t@ac-caen.fr](mailto:ce.0500082t@ac-caen.fr)

### **Permanence administrative et contacts téléphoniques**

- ✓ Une permanence téléphonique est organisée tous les jours de 9H à 12H et de 14H à 17H, le mercredi de 9H à 12H [numéro standard du lycée : 02 33 40 00 42].
- ✓ Le service intendance et le secrétariat du lycée peuvent être contactés à ces horaires.
- ✓ Retour en présentiel : nous vous remercions d'attendre les précisions gouvernementales avant de poser des questions au lycée.

Les professeurs et les personnels du lycée se tiennent à votre écoute et sont disponibles pour tout complément d'information afin d'accompagner élèves et familles dans cette période.

Tous nos encouragements aux élèves pour continuer à travailler et à renforcer leurs apprentissages durant les 2 semaines de distanciel afin de progresser et d'éviter la démotivation.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Bien cordialement,

Pour l'équipe du lycée

Eric MALGORN – Proviseur



**CONTACTER LE LYCEE**

MAIL : [ce.0500082t@ac-caen.fr](mailto:ce.0500082t@ac-caen.fr)

Téléphone : 02.33.40.00.42

Site internet : <http://www.lycee-valognes.fr/>